



«Nous sommes en recherche permanente pour répondre à la demande de nos clients»

Bernard Echalié

environnement

A coups de décrets et de réglementations, le respect de l'environnement s'impose de plus en plus aux entreprises et aux particuliers. Cette nouvelle donne booste indéniablement le secteur de la collecte et du traitement des déchets. A charge pour ces professionnels de proposer les bonnes solutions.

ECHALIER SA

S'adapter en permanence

Depuis 1971, l'entreprise Echalié a considérablement élargi sa gamme d'activités. Initialement spécialisée dans la démolition automobile, l'entreprise touche désormais à peu près tous les types de déchets : métaux ferreux et non ferreux, papiers et cartons, matières plastiques, déchets dangereux, bois... en assurant la collecte, le traitement, le recyclage ou la destruction. Cette activité est atypique dans la mesure où elle nécessite deux approches clientèles bien distinctes : la clientèle de la collecte est aussi fournisseur pour la seconde qui concerne les déchets retraités. Bernard Echalié insiste sur ce point. «En amont, au niveau de la collecte, notre activité concerne tout le monde, aussi bien les particuliers que les entreprises. Ces clients sont aussi nos fournisseurs. La proximité est ici indispensable, nous travaillons donc essentiellement sur l'Auvergne et les départements limitrophes. Par contre, une fois les déchets traités en matières premières secondaires, il n'y a plus de limites territoriales. 30 à 40 % de la production partent à l'export, en majorité en Europe mais aussi en Chine ou au Pakistan par exemple».

Une évolution prometteuse mais sélective

Le traitement des déchets a un bel avenir devant lui, porté par la prise en compte environnementale de plus en plus contraignante. «En contrepartie, nous avons une quasi obligation de proposer une solution de recyclage pour les produits de nos clients. Nous sommes en recherche permanente pour répondre à leur demande».

Les méthodes de traitement deviennent ainsi de plus en plus sophistiquées et nécessitent de plus en plus de capitaux. «Nous investissons 3 à 4 millions d'euros chaque année, soit entre 10 et 20 % de notre chiffre d'affaires. Cette évolution signe la disparition programmée des petites entreprises du secteur au profit des filiales de grands groupes. D'autant que, de leur côté, les fabricants producteurs de déchets se regroupent pour créer leur propre éco-organisme qui prend en charge la gestion de leurs déchets et lance des appels d'offres».

En savoir plus : www.echalié.com

les chiffres clés

CODE NAF : 900 B 371 Z ACTIVITÉ : coll. et traitement des ordures mén. coll. et trait. déchets métalliques

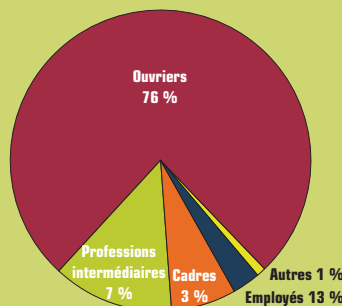
Nombre d'établissements sur le Puy-de-Dôme* : 50

Effectifs employés** : 1258

Evolution de l'effectif depuis 2003** : + 8 %

Poids économique estimé du secteur en 2006 : 277 000 K€

* Sources : Arvics éco. 2006
** Urssaf (sept. 2006)



Répartition des emplois
Source : INSEE-DADS 2004

Récupération de matières métalliques recyclables

